



30 octobre 2015

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
greffe@regie-energie.qc.ca

OBJET : Demande relative au retrait des fonctions PSE et IA du Registre des entités visées par les normes de fiabilité (Dossier R-3936-2015)

1. Introduction

L'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) profite de l'occasion qui lui est donnée de faire part de ses commentaires sur l'Avis aux personnes intéressées publié par la Régie de l'énergie le 22 septembre 2015.

L'ACÉ fait office de lieu de rencontre et de porte-parole national représentant la chaîne de valeurs de l'industrie canadienne de l'électricité, laquelle est en évolution constante. Les membres de l'ACÉ sont des utilisateurs, des propriétaires et des exploitants du Réseau « bulk » nord-américain; ils sont inscrits dans différentes catégories d'entités fonctionnelles qui sont soumises à des normes de fiabilité établies par la North American Electric Reliability Corporation (NERC).¹

2. Commentaires

L'ACÉ soutient la proposition de retirer la fonction PSE du Registre des entités visées par les normes de fiabilité.

L'ACÉ considère que la proposition de retirer la fonction PSE est une réforme justifiant l'approbation de toutes les autorités gouvernementales compétentes et responsables de la surveillance de la fiabilité électrique en Amérique du Nord. L'ACÉ s'est auparavant montré favorable au retrait des PSE dans les forums de la NERC² ainsi qu'aux procédures de la Federal Energy Regulatory Commission (FERC).³

La demande du Coordinateur fait référence à l'approbation de la FERC pour éliminer la catégorie d'inscription des PSE aux États-Unis. La FERC a donné son accord en mars 2015, en

¹ Ces commentaires expriment l'opinion de l'ACÉ en tant qu'organisme, mais ils ne reflètent pas nécessairement le point de vue des membres spécifiques de l'ACÉ.

²

[http://www.nerc.com/gov/bot/Agenda%20highlights%20and%20Mintues%202013/Policy Input Package May 2014.pdf](http://www.nerc.com/gov/bot/Agenda%20highlights%20and%20Mintues%202013/Policy%20Input%20Package%20May%2014.pdf), p. 51.

³ http://elibrary.ferc.gov/idmws/file_list.asp?accession_num=20150112-5309.

réponse à une pétition présentée par la NERC en décembre 2014.⁴ Celle-ci donne de solides justifications techniques en faveur du retrait des PSE du registre de conformité de la NERC. Tel qu'indiqué dans cette pétition, les PSE remplissent une fonction commerciale, et non une fonction de fiabilité. Les PSE prennent part à des transactions commerciales soumises aux règles d'autres entités qui ont le contrôle sur les opérations du Réseau « bulk ». Les preuves produites par la NERC comprenaient un dossier d'historique de conformité qui illustre clairement en quoi le retrait des PSE du registre de conformité de la NERC ne présenterait aucun risque pour la fiabilité du fonctionnement du Réseau « bulk ».

L'ACÉ souhaite en outre souligner la qualité du processus d'élaboration géré par la NERC pour les besoins de son initiative d'inscription reposant sur l'évaluation des risques. Selon l'ACÉ, le processus a bénéficié d'une analyse technique indépendante aux niveaux de l'organisation de fiabilité du service d'électricité, des entités régionales et du secteur. L'ACÉ faisait partie des participants au Groupe consultatif de la NERC pour l'inscription reposant sur l'évaluation des risques, qui s'est formé en février 2014, afin de fournir des commentaires et des conseils sur la conception et la mise en œuvre de l'initiative. Le Groupe consultatif s'est appuyé sur sa vaste expertise et son expérience pour résoudre les problèmes relatifs à l'inscription, et a participé à l'orientation d'un processus d'élaboration à la fois délibératif et approfondi.

Par conséquent, l'ACÉ reconnaît l'existence d'un registre solide et assorti de preuves pour justifier le retrait de la catégorie d'inscription des fonctions PSE. L'ACÉ recommande vivement à la Régie d'approuver la proposition contenue dans ce dossier.

Cordialement,

/s/ Patrick Brown

Patrick Brown
Directeur, Affaires américaines
Association canadienne de l'électricité
275, rue Slater, bureau 1500
Ottawa (Ontario) K1P 5H9
Canada
613-627-4124
brown@electricite.ca

⁴ Le dossier de la FERC applicable est le RR15-4-000.